RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

2016-2017

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et
du Développement économique

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par le ministre de l'Industrie, 2016.

CATALOGUE lu90-1/6F-PDF
ISSN 1494-3875

Table des matières

Message des ministres 1

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3

Profil de l'organisation 3

Contexte organisationnel 4

Dépenses prévues 11

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 14

Tendances relatives aux dépenses du ministère 15

Budget des dépenses par crédits votés 16

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique 17

Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance 17

Programme 1.1 – Développement des entreprises 18

Sous-programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat* 20

Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises* 22

Programme 1.2 – Développement économique des régions 25

Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions* 28

Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions* 30

Programme 1.3 – Renforcement de l'économie des collectivités 32

Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités (PDC)* 35

Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures* 37

Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé* 39

1.4 – Services internes 42

SECTION III : Renseignements supplémentaires 45

État des résultats condensé prospectif 45

Tableaux de renseignements supplémentaires 46

Dépenses fiscales et évaluations 46

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation 47

Annexe : Définitions 49

Notes de fin de document 52

Message des ministres

Le Canada entre dans une nouvelle ère en 2016-2017, et il est plus important que jamais de créer une culture d'innovation pour stimuler la croissance économique.

C'est dans cet esprit que notre portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a récemment changé de nom pour mettre délibérément l'accent à la fois sur l'innovation et sur la découverte scientifique, qui sont d'importance égale pour le développement économique à l'échelle nationale et dans les diverses régions du Canada.

L'honorable Navdeep Bains

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Notre gouvernement a promis aux Canadiens un réel changement – dans ses actions et dans ses façons de faire. Nous investirons pour stimuler l'économie, nous améliorerons la transparence et nous utiliserons les meilleures données disponibles pour étayer nos décisions.

Grâce aux programmes du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, nous nous efforcerons de mettre au point et de réaliser un programme d'innovation qui améliorera la productivité, stimulera l'économie et favorisera la prospérité et le bien-être de toute la population canadienne.

L'honorable Kirsty Duncan

Ministre des Sciences

Le présent Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 de Développement économique Canada pour les régions du Québec fournit de l'information sur la façon dont l'Agence compte appuyer le gouvernement pour la réalisation de notre programme au cours de l'année qui vient. Nous avons la ferme conviction que Développement économique Canada pour les régions du Québec est prêt à nous appuyer et à collaborer avec nos partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, afin de livrer la marchandise aux Canadiens. Cependant, comme nous nous sommes engagés à faire une reddition de comptes plus efficace, le rapport de cette année sera le dernier présenté selon le cadre existant de présentation des rapports.

L'honorable Bardish Chagger

Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme

Le premier ministre et le président du Conseil du Trésor cherchent à simplifier et à rendre plus efficaces les processus redditionnels de manière à ce que le Parlement et les Canadiens puissent suivre les progrès du gouvernement dans ses efforts pour offrir de réels changements à la population. À l'avenir, les rapports de Développement économique Canada pour les régions du Québec

au Parlement seront davantage axés sur la transparence en ce qui a trait à la façon dont nous utilisons nos ressources pour remplir nos engagements et produire des résultats concrets au profit des Canadiens.

Ces nouveaux mécanismes redditionnels permettront aux Canadiens de suivre plus facilement les progrès accomplis par notre Agence dans la réalisation de ses priorités, lesquelles ont été précisées dans les lettres de mandat que le premier ministre nous a envoyées.[i]

Nous avons le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités de Développement économique Canada pour les régions du Québec pour 2016-2017, qui définit la façon dont l'Agence contribuera à l'atteinte de ces objectifs communs.

L'honorable Navdeep Bains	L'honorable Kirsty Duncan	L'honorable Bardish Chagger
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique	Ministre des Sciences	Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme
Lettre de mandat[ii]	Lettre de mandat[iii]	Lettre de mandat[iv]

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre responsable :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Premier dirigeant : Marie Lemay

Portefeuille ministériel :
Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :
Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L.C.2005, ch. 26.[v]

Année de création : 2005

Contexte organisationnel

Raison d'être et responsabilités

Mission

Selon sa loi constitutive[i], l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

Dans le cadre de sa mission, DEC favorise le démarrage et la performance des entreprises. Il les aide à devenir plus innovantes, productives et concurrentielles. Il appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec et l'attraction des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

DEC contribue au dynamisme économique de l'ensemble des régions du Québec en misant sur leurs avantages régionaux compétitifs. Il effectue des investissements qui appuient la transition et la diversification dans les collectivités qui demeurent dépendantes des possibilités économiques découlant d'un seul secteur ou qui ont subi un choc économique.

DEC accorde également une attention particulière aux collectivités à faible croissance économique. À cet égard, DEC dispose d'un indice de développement économique[1] qui lui permet, entre autres, de déterminer le niveau de développement économique des 104 collectivités[2] du Québec afin de répondre de façon plus adaptée à leurs besoins.

Par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires répartis dans les régions du Québec, DEC agit directement et indirectement auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), et par l'entremise d'organismes à but non lucratif (OBNL) qui leur viennent en appui ainsi qu'aux collectivités[vi]. C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que DEC parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

[1] L'indice de développement économique de DEC est composé de plusieurs variables comme, le taux d'activité, le taux d'entrepreneuriat, le taux d'établissements exportateurs, la valeur des permis de bâtir et la diversification de la structure industrielle.

[2] Par « collectivités », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

L'approche de DEC s'inspire des meilleures pratiques recensées en matière de développement économique régional. Elle est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et les résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel et;
- **collaborative** avec les acteurs économiques, tels que les partenaires du milieu, les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

DEC contribue à la conception, à l'administration ou à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de subventions et de contributions (S&C).

Programmes et initiatives de subventions et de contributions de DEC, en vigueur en 2016-2017[vii]

Programme principal : *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)[viii]
- Initiatives ponctuelles ou ciblées :
  - *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
  - *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
  - *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (TBE)*
  - *Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire (Gazoduc de Bellechasse)*
  - *Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE) (Initiative nationale)*
  - *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) (Initiative nationale)*

Programme national mis en œuvre au Québec par DEC :
- *Programme de développement des collectivités* (PDC)

Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada au Québec :
- *Fonds Chantiers Canada-Québec* (FCC)

Le programme principal de subventions et de contributions de DEC, le PDEQ, est entré en vigueur le 1er avril 2012. Les principaux bénéficiaires du programme sont les PME, les regroupements ou associations d'entreprises et les OBNL dont la mission principale est le soutien aux entreprises ou le développement économique. Le PDEQ comprend des contributions remboursables et non remboursables.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Le présent rapport est construit selon l'*architecture d'alignement des programmes* (AAP) de DEC. Ainsi, la liste qui suit présente le cadre complet des programmes et des sous-programmes[1] de DEC, des liens qui les unissent et du résultat stratégique auquel ils contribuent.

1. **Résultat stratégique :** Les régions du Québec ont une économie en croissance

1.1 Programme : *Développement des entreprises*
- **1.1.1 Sous-Programme :** *Soutien à l'entrepreneuriat*
- **1.1.2 Sous-Programme :** *Performance des entreprises*

1.2 Programme : *Développement économique des régions*
- **1.2.1 Sous-Programme :** *Mobilisation des régions*
- **1.2.2 Sous-Programme :** *Investissement dans les régions*

1.3 Programme : *Renforcement de l'économie des collectivités*
- **1.3.1 Sous-Programme :** *Programme de développement des collectivités*
- **1.3.2 Sous-Programme :** *Modernisation des infrastructures*
- **1.3.3 Sous-Programme :** *Soutien ponctuel ou ciblé*

1.4 Services internes

[1] À noter qu'un programme de subventions et de contributions (S&C) ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou un sous-programme au sens de l'AAP.

Priorités organisationnelles

Les priorités représentent les domaines sur lesquels DEC a choisi de mettre l'accent sans toutefois exclure la réalisation d'activités dans d'autres domaines de l'AAP. Elles sont établies en fonction des priorités du gouvernement du Canada, des résultats ministériels visés et des risques, ainsi que des défis économiques des différentes régions du Québec. Durant l'exercice financier 2016-2017, DEC s'assurera d'être en appui aux priorités du gouvernement du Canada, notamment au programme d'innovation, ci-après nommé agenda d'innovation. DEC retient les trois priorités suivantes :

Priorité 1 : *Appuyer l'agenda d'innovation en soutenant l'expansion, l'innovation et les exportations des entreprises*

Description

En appui à l'agenda d'innovation du gouvernement du Canada, priorisant l'innovation et les technologies propres, DEC s'assurera de mettre en œuvre l'objectif visant à aider les entreprises à innover, à prendre de l'expansion et à exporter leurs produits et services afin qu'elles créent des emplois de qualité et soutiennent la prospérité. L'atteinte de cet objectif se fera notamment en collaboration avec les partenaires fédéraux, le gouvernement du Québec, les municipalités, les établissements d'enseignement (ceux favorisant le transfert technologique et le développement de nouveaux procédés, dont les technologies propres), les entreprises, les employeurs, les travailleurs et les secteurs d'activités (i.e. grappes) de manière à accroître la qualité de l'aide à l'innovation, à l'exportation et à l'entrepreneuriat.

Type de priorité[1]

Nouvelle

Initiatives clés appuyant la priorité

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
• Mise en œuvre de la stratégie d'engagement auprès des intervenants.	Janvier 2016	Juin 2016	Tous
• Réalisation de l'agenda de recherche.	Juin 2015	Mars 2018	Tous
• Renouvellement du cadre stratégique.	Mars 2016	Juin 2016	Tous

[1] Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie**- établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente**- établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport; **nouvelle priorité**- établie au cours de l'exercice visé dans le rapport.

• Appui à des projets déposés par des PME et des OBNL dans le respect des orientations gouvernementales.	En continu	En continu	1.1.1 Soutien à l'entrepreneuriat 1.1.2 Performance des entreprises
• Mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques.	Février 2014	En continu	1.1.2 Performance des entreprises

Priorité 2 : ***Appuyer l'agenda d'innovation en soutenant la diversification économique et la transition de collectivités en misant sur leurs avantages compétitifs***

Description
En appui à l'agenda d'innovation du gouvernement du Canada, DEC effectuera des investissements stratégiques misant sur les avantages régionaux compétitifs et les opportunités découlant de l'ouverture de certains marchés et de nouvelles technologies. DEC intensifiera son appui à la transition et à la diversification économique, notamment dans les collectivités qui demeurent dépendantes des possibilités économiques découlant d'un seul secteur ou qui ont subi un choc économique.

Type de priorité
Nouvelle

Initiatives clés appuyant la priorité

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
• Mise à jour de l'indice de développement économique de DEC.	Avril 2016	Septembre 2016	Tous
• Mise à jour des stratégies régionales d'intervention.	Juin 2016	Novembre 2016	Tous
• Appui à la diversification économique des collectivités.	En continu	En continu	1.2.1 Mobilisation des régions 1.2.2 Investissements dans les régions 1.3.1 Programme de développement des collectivités 1.3.3 Soutien ponctuel ou ciblé
• Mise en œuvre : ▪ de l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic;*	Juillet 2013	Mars 2020	1.3.3 Soutien ponctuel ou ciblé
▪ de l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.*	Juin 2013	Mars 2020	1.3.3 Soutien ponctuel ou ciblé

Priorité 3 : ***Miser sur la culture d'innovation à DEC afin d'accroître sa performance***

Description
DEC misera sur ses capacités d'innovation et d'amélioration continue pour moderniser ses façons de faire et ses systèmes afin de lui permettre d'être plus ouvert et transparent et d'offrir un service amélioré à ses clients dans un contexte stimulant pour ses employés.

Type de priorité
Nouvelle

Initiatives clés appuyant la priorité

Initiatives prévues	Date de mise en œuvre	Date d'achèvement	Lien à l'AAP
• Mise en œuvre du *Plan pour un gouvernement ouvert*.	Octobre 2014	Mars 2020	1.4 Services internes
• Mise en œuvre de l'initiative *Oxygène*, une initiative interne mise en œuvre par une équipe dédiée, visant le renforcement de la culture d'amélioration continue, l'innovation et l'optimisation des processus et des outils à DEC.	Mai 2015	À déterminer	1.4 Services internes
• Mise en œuvre de mesures concrètes pour bâtir la fonction publique de demain, tout en favorisant la mobilisation des employés, en poursuivant les initiatives issues du plan d'action *Destination 2020*.	Janvier 2014	Mars 2020	1.4 Services internes

Les résultats des efforts de DEC en 2016-2017 relativement à ses nouvelles priorités pourront être observés lorsque les projets appuyés en conséquence seront complétés au cours des prochaines années. Ils feront l'objet d'une reddition de comptes dans les futurs Rapports sur le rendement de DEC.

Les cibles de résultats de DEC, selon ses nouvelles priorités, seront ajustées conformément aux politiques et exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor dans les prochains Rapports sur les plans et les priorités (RPP) de DEC.

Pour obtenir plus de renseignements sur les priorités organisationnelles, consultez la lettre de mandat du ministre sur le site Web du Premier ministre du Canada[ix].

Analyse des risques

Dans sa volonté d'atteindre ses résultats, DEC s'assure de faire une analyse continue de son environnement, ce qui lui permet de reconnaître et de comprendre les nouveaux défis et possibilités ayant une influence marquée sur son intervention. Par exemple, en 2016-2017, DEC mettra en œuvre une stratégie d'engagement basée sur les nouveaux moyens de dialogue, tels les médias sociaux, afin de renouveler son cadre stratégique 2016-2021.

DEC incorpore également la gestion des risques dans ses processus décisionnels et à la planification ministérielle. Il met en œuvre des stratégies d'atténuation appropriées pour atteindre ses résultats et améliorer la prise de décision ainsi que l'attribution de ses ressources.

Le risque externe ci-dessous a été désigné comme étant le plus susceptible d'avoir une incidence sur l'atteinte de ses résultats attendus au cours de la période visée par ce rapport. Les stratégies d'atténuation indiquées permettent de documenter les enjeux, de consulter et de rester en lien avec les intervenants du milieu et ainsi d'intervenir de façon concertée.

Le profil de risques ministériels, l'état d'avancement et l'impact des stratégies d'atténuation sont revus semestriellement.

Risques corporatifs	Stratégies d'atténuation des risques	Lien avec l'AAP
Risque externe		
Risque économique et capacités institutionnelles Risque que la poursuite des priorités et des résultats escomptés des programmes de développement économique de DEC soit affectée par le contexte économique et les divers changements en cours au sein des organismes et de la structure d'appui au développement économique régional et aux entreprises au Québec.	▪ Engagement des citoyens, de la province et des acteurs clés du développement économique pour le renouvellement du cadre stratégique de DEC. ▪ Veille continue du contexte et de la structure d'appui au développement économique régional et aux entreprises au Québec et analyse de l'impact afin d'ajuster la livraison des programmes, au besoin. ▪ Développement et mise en œuvre d'initiatives spécifiques ou temporaires pour répondre à des enjeux propres aux régions.	Programme 1.1 Programme 1.2 Programme 1.3

Dépenses prévues

Cette section présente un survol des ressources financières et humaines prévues.

Ressources financières budgétaires[5] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
303 119 941	303 119 941	255 4[illegible]7 651	235 596 508

Ressources humaines (équivalent temps plein – [ETP])

2016-2017	2017-2018	2018-2019
323	323	323

[5] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Tableau 1 – Sommaire de la planification budgétaire, par résultat stratégique et programme[6] (en dollars)

Résultat stratégique, programmes et Services internes	Dépenses 2013-2014	Dépenses 2014-2015	Dépenses projetées 2015-2016	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
Résultat stratégique 1 : Les régions du Québec ont une économie en croissance							
Programme 1.1. : *Développement des entreprises*	147 594 135	146 564 462	151 172 023	158 796 744	158 796 744	132 707 110	127 858 109
Programme 1.2. : *Développement économique des régions*	39 132 388	34 133 620	35 152 999	38 450 858	38 450 858	37 317 362	42 192 197
Programme 1.3. : *Renforcement de l'économie des collectivités*[7]	64 286 545	55 328 034	55 690 601	87 644 272	87 644 272	66 878 031	47 040 097
Total partiel - Résultat stratégique 1	251 013 068	236 026 116	242 015 623	284 891 874	284 891 874	236 902 504	217 090 403
Total partiel - Services internes	18 292 750	17 871 800	17 336 144	18 228 067	18 228 067	18 505 147	18 506 105
TOTAL	**269 305 818**	**253 897 916**	**259 351 767**	**303 119 941**	**303 119 941**	**255 407 651**	**235 596 508**

[6] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement. Les services internes ne comprennent que des dépenses de fonctionnement.
L'écart observé dans les dépenses prévues de DEC entre 2016-2017 et les années subséquentes est principalement attribuable au montant de réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients, qui est inclus dans les dépenses prévues de 2016-2017, mais qui ne l'est pas dans les dépenses prévues des deux exercices subséquents, car l'autorité n'était obtenue au moment de la rédaction du présent RPP.

[7] L'augmentation observée des dépenses prévues en 2016-2017 et 2017-2018 pour le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, s'explique par la nouvelle initiative *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150* (*PIC 150*) et par l'octroi de fonds destinés au *Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire* (*Gazoduc de Bellechasse*).

Analyse des tendances liées aux ressources financières et humaines prévues par programme de l'AAP

Pour l'exercice financier 2016-2017, le total des dépenses de DEC en S&C et en fonctionnement devrait se chiffrer à 303 millions de dollars. De ce montant, 260 millions de dollars devraient être investis en S&C dans des projets visant le développement économique, tandis que 43 millions de dollars devraient être utilisés en fonctionnement.

Prévisions budgétaires pour les programmes de l'AAP (excluant les services internes)
Le tableau 1 montre que les dépenses prévues de DEC pour 2016-2017, outre celles associées à ses services internes, devraient atteindre 284,9 millions de dollars et ainsi représenter 94 % de ses dépenses totales. Celles-ci devraient se répartir dans les programmes de l'AAP de DEC comme suit :

- 56 % pour le *Développement des entreprises*;
- 13 % pour le *Développement économique des régions et*;
- 31 % pour le *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Prévisions budgétaires pour les services internes
Toujours en se référant au tableau 1, les dépenses prévues par DEC en 2016-2017 pour les Services internes de son AAP devraient s'établir à 18,2 millions de dollars et représenter ainsi 6 % de ses dépenses totales anticipées.

Prévisions relatives à la répartition des ressources humaines entre 2016-2017 et 2018-2019
DEC prévoit maintenir son niveau de ressources humaines au cours des trois prochaines années. Il réalisera les plans et les priorités du gouvernement tout en poursuivant la mise en œuvre d'initiatives ponctuelles ou ciblées. Par sa présence dans le milieu, il engagera les intervenants économiques afin d'appuyer ses priorités. DEC actualisera son indice de développement économique, réalisera les projets de recherche prévues à son *Agenda de recherche 2015-2018* et renouvellera son cadre stratégique.

La fin de la livraison par DEC du FCC (volets Collectivités et Grandes villes) le 31 mars 2017 et la fin de l'initiative PIC 150 un an plus tard, permet cette accentuation des efforts en plus de ceux nécessaires au suivi des projets.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2016-2017 avec le cadre pangouvernemental [x] (en dollars)

Résultat stratégique	Programmes	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016-2017
Les régions du Québec ont une économie en croissance.	1.1 *Développement des entreprises*	Affaires économiques	Une croissance économique forte	158 796 744
	1.2 *Développement économique des régions*	Affaires économiques	Une croissance économique forte	38 450 858
	1.3 *Renforcement de l'économie des collectivités*	Affaires économiques	Une croissance économique forte	87 644 272

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	284 891 874
Affaires sociales	0
Affaires internationales	0
Affaires gouvernementales	0

Tendances relatives aux dépenses du ministère

Le graphique ci-dessous illustre les tendances relatives aux dépenses réelles et prévues de DEC au cours des trois exercices financiers précédents et des deux à venir. La barre de couleur gris foncé correspond aux dépenses en S&C et en fonctionnement dans le cadre de ses programmes. La barre de couleur gris pâle, fait état des dépenses législatives liées au régime d'avantages sociaux des employés de DEC.

Graphique 1 : Tendances relatives aux dépenses du ministère

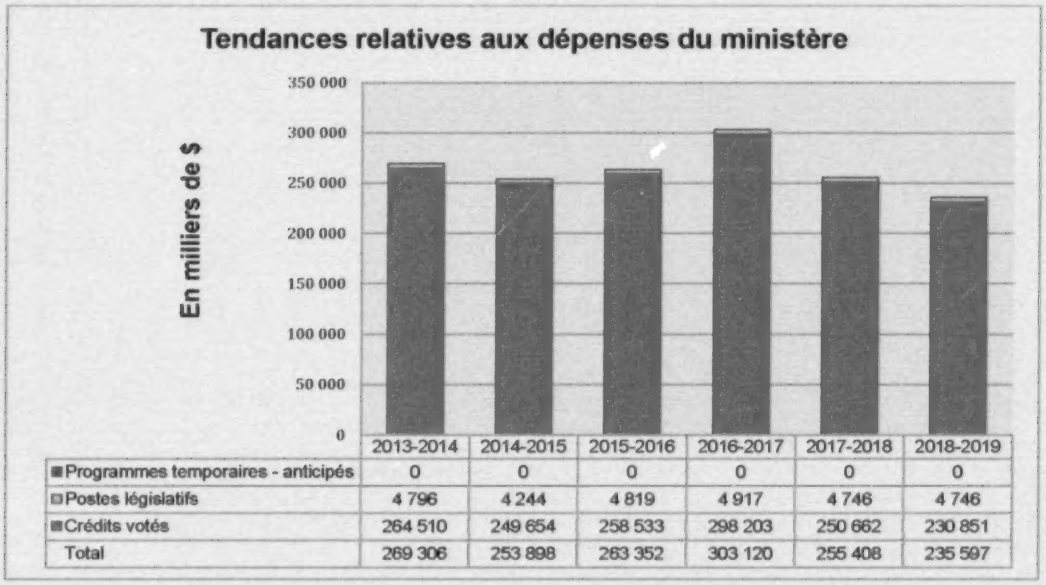

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes temporaires - anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	4 796	4 244	4 819	4 917	4 746	4 746
Crédits votés	264 510	249 654	258 533	298 203	250 662	230 851
Total	269 306	253 898	263 352	303 120	255 408	235 597

Entre les exercices 2013-2014 et 2015-2016, les dépenses liées aux programmes de DEC se maintiennent. Il est prévu que le niveau de financement de ces programmes demeure constant sur l'ensemble de la période.

En 2016-2017, les dépenses totales prévues de DEC s'établissent à 303 millions de dollars. L'écart de financement des crédits votés observé à compter de 2017-2018 est attribuable au réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients qui est inclus dans les dépenses prévues pour 2016-2017, mais non pour les exercices subséquents; le budget principal des dépenses pour ces exercices financiers n'étant pas autorisé au moment de la rédaction du présent RPP.

Les dépenses de DEC sont tributaires des initiatives ponctuelles ou ciblées mises en place au courant des exercices financiers visés par le présent rapport.

L'augmentation observée dans les dépenses prévues en 2016-2017 et 2017-2018 s'explique par la nouvelle initiative *PIC 150* et par l'octroi de fonds destinés au *Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire (Gazoduc de Bellechasse)*.

Pour l'exercice 2016-2017, DEC prévoit également mettre en œuvre les initiatives ponctuelles ou ciblées suivantes : l'*Initiative de relance économique de Lac Mégantic*; l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*; l'*Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* et l'initiative nationale *Initiative de développement économique - dualité linguistique* (IDE).

Budget des dépenses par crédits votés

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés de DEC, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2016-2017.[xi]

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements sur la planification de DEC, en fonction de son AAP. Elle passe en revue les programmes et les sous-programmes[9] de DEC qui contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique. Pour chacun d'entre eux, une brève description ainsi qu'une prévision des ressources humaines et financières requises pour atteindre le rendement escompté par l'organisation sont fournies.

Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance

Mesure du rendement global

Indicateurs de rendement du RS	Cibles	Date de réalisation
Nombre de régions administratives du Québec ayant augmenté leur produit intérieur brut.	17	31 mars 2017
Pourcentage des collectivités[10] du Québec ayant amélioré leur performance économique[11].	65 %	31 mars 2017

Les résultats en matière de développement économique régional s'observent après la réalisation de projets qui, pour la plupart, s'échelonnent sur plusieurs années. L'action de DEC sur de nouvelles priorités se concrétise en résultats lorsque les projets appuyés en conséquence sont terminés.

Les cibles de résultats présentées dans les sous-sections suivantes reflètent en grande partie la réalisation de priorités établies par DEC au cours des dernières années. Elles sont également établies en fonction du contexte d'intervention de DEC, de ses risques ministériels et de ses ressources.

---

[9] Un programme de subventions et de contributions (S&C) ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou un sous-programme au sens de l'AAP.

[10] Par « collectivité », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

[11] Indicateur mesuré par la progression des variables d'ordre économique de l'indice de développement économique de DEC (ex. : taux d'activité, d'entrepreneuriat et d'établissements exportateurs, valeur des permis de bâtir).

Programme 1.1 – *Développement des entreprises*

Description

Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises, particulièrement les PME, sont des moteurs de développement économique. Elles sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités.

DEC contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. DEC s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en améliorant leur performance, en appuyant des projets qui leur permettent de se moderniser, prendre de l'expansion, lancer ou étendre leurs activités d'exportation, renforcer leur capacité à innover, à commercialiser et à établir des partenariats.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises et aux entrepreneurs. DEC favorise le développement des entreprises par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires[12] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017[13]	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
158 796 744	158 796 744	132 707 110	127 858 109

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
124	130	137

[12] L'ensemble des tableaux intitulés *Ressources financières budgétaires du programme* et *Ressources financières budgétaires du sous-programme* comprennent les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement, sauf celui qui porte sur les Services internes, uniquement constitué de dépenses de fonctionnement.

[13] Le réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients est inclus dans les dépenses prévues pour 2016-2017, mais pas pour 2017-2018 et 2018-2019, car le budget principal des dépenses pour ces exercices financiers n'était pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport. Cette note s'applique à tous les tableaux de ressources financières budgétaires du présent RPP.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé.	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur démarrage.	90 %	31 mars 2017
Les entreprises du Québec sont compétitives.	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur développement.	95 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Malgré un contexte économique canadien difficile, la performance économique du Québec devrait croître légèrement au cours de la prochaine année, ce qui pourrait néanmoins avoir un effet positif sur les investissements des entreprises québécoises.

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit, dans le cadre du programme *Développement des entreprises*, apporter un appui financier aux entreprises à différents moments de leur cycle de vie afin de contribuer à la création et au démarrage de nouvelles entreprises, favoriser une culture entrepreneuriale au Québec et rehausser la compétitivité des entreprises existantes. DEC prévoit également ajuster son intervention en fonction de son cadre stratégique 2016-2021 et de sa stratégie d'engagement.

Dans le contexte de la dépréciation du dollar canadien et de la hausse de la demande extérieure, particulièrement en provenance des États-Unis, le soutien financier de DEC vise notamment à appuyer les entrepreneurs et les entreprises québécoises dans leur innovation, leur expansion et l'exportation de leurs produits.

L'intervention de DEC dans ce programme est désignée comme étant une priorité organisationnelle en 2016-2017. À cet effet, DEC prévoit une augmentation du niveau de ressources humaines pour le programme *Développement des entreprises* au cours des prochaines années. Cette intensification des efforts permettra à DEC, par sa présence dans le milieu, d'engager les intervenants économiques et d'initier des projets en lien avec sa priorité. Par ailleurs, ayant approuvé un volume important de projets au cours des dernières années, DEC devra effectuer davantage de suivi de projets ayant reçu des contributions remboursables, qui exigera une affectation accrue de ressources à ce programme.

DEC mesurera l'atteinte de ses résultats à l'égard du développement des entreprises en observant le taux de survie des entreprises appuyées trois ans après la fin du financement

accordé.

Sous-programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître le bassin d'entreprises au Québec. DEC souhaite contribuer à rehausser le dynamisme entrepreneurial partout au Québec afin de favoriser l'essor et le développement des nouveaux entrepreneurs. Pour y parvenir, d'une part, il encourage le prédémarrage et le démarrage d'entreprises et, d'autre part, il soutient la pérennité des entreprises existantes en favorisant la planification de la relève et en appuyant les entreprises en situation de transfert.

L'intervention de DEC dans ce sous-programme s'effectue principalement auprès des entreprises ainsi que par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises et aux entrepreneurs, tels que les centres d'entrepreneuriat, les incubateurs et les organismes de transfert et d'essaimage. DEC contribue au soutien à l'entrepreneuriat par son programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
24 270 796	20 424 784	19 517 132

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
25	26	26

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des entreprises sont démarrées.	Pourcentage des entreprises démarrées.	40 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Le nombre d'entrepreneurs au Québec diminue en raison du vieillissement démographique[xii]. Il est passé de 186 200 entrepreneurs en 2008 à 167 500 entrepreneurs en 2014[xiii]. Malgré cette baisse, l'intention d'entreprendre chez les jeunes Québécois continue de croître, passant de 7 % de la population active en 2009 à 20 % en 2015[xiv].

Le déficit entrepreneurial constitue un enjeu de taille au Québec et il a un impact sur le démarrage d'entreprises. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Soutien à l'entrepreneuriat* afin de rehausser le dynamisme entrepreneurial au Québec. En lien avec ses priorités, DEC prévoit apporter un soutien aux projets visant la création et le démarrage d'entreprises, notamment des entreprises issues d'incubateurs et d'accélérateurs.

DEC mesure l'atteinte de ses résultats en matière d'entrepreneuriat en observant le pourcentage d'entreprises démarrées[11]. Cette proportion est calculée à partir du nombre d'entreprises qui ont atteint ou maintenu le statut d'entreprise démarrée en 2016, par rapport au nombre total de projets de *Création et de démarrage d'entreprises* complétés entre 2013 et 2016. DEC effectue la mesure deux ans après la fin du financement accordé.

[11] Par définition, une entreprise est démarrée lorsqu'elle est en activité depuis au moins un an et qu'elle génère des revenus d'au moins 80 % de ses dépenses.

Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but d'accroître la performance et la compétitivité des entreprises du Québec. Pour faire face à la concurrence mondiale, l'économie du Québec est confrontée au défi de rehausser sa productivité et les gains de productivité passeront entre autres par des investissements réalisés par les entreprises du Québec.

En effet, dans un contexte marqué par une concurrence mondiale accrue, les entreprises du Québec qui aspirent à se développer ou à assurer leur pérennité sont appelées à innover et à transformer leurs idées en occasions d'affaires, à rehausser leur productivité et à percer de nouveaux marchés.

DEC accompagne les entreprises des différentes régions du Québec pour relever ces défis. Il y parvient en les encourageant à investir pour optimiser leur production et accroître leurs efforts en innovation, en transfert technologique, en commercialisation et en exportation. DEC aide également la structuration des réseaux d'affaires dans lesquels les entreprises évoluent.

L'intervention de DEC dans ce SP s'effectue principalement auprès des entreprises ou encore par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises. DEC aide la performance des entreprises par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
134 525 948	112 282 327	108 340 977

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
99	104	111

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les entreprises maintiennent ou améliorent leur performance.	Pourcentage des entreprises appuyées ayant maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires ou leur revenu auto-généré.	70 %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Performance des entreprises* dans le but de soutenir la prospérité et la compétitivité des entreprises du Québec.

La hausse anticipée de la demande extérieure, particulièrement celle en provenance des États-Unis, devrait avoir un effet sur les exportations de biens manufacturés au Québec[xv]. Afin de se positionner avantageusement sur le marché des États-Unis à nouveau en croissance ainsi que sur les marchés en émergence, les entreprises québécoises qui exportent devraient être encouragées à se tailler une place dans les marchés spécialisés avec des produits et services distinctifs à haute valeur ajoutée.

DEC appuiera les efforts déployés par les entreprises québécoises pour accroître l'innovation et la compétitivité, notamment chez les entreprises qui misent sur des produits et services qui se distinguent par leur valeur ajoutée. Dans le contexte de faiblesse du dollar canadien, les entreprises ont d'autant plus besoin d'aide financière, étant donné la réduction de leur pouvoir d'achat d'équipement à l'étranger, nécessaire pour contribuer à améliorer leur production.

En lien avec sa première priorité, DEC entend appuyer des projets liés à l'innovation au sein des entreprises. Les activités d'innovation représentent le principal facteur de croissance de la productivité des entreprises. De plus, l'innovation constitue une composante essentielle de la stratégie des entreprises pour maintenir ou accroître leurs avantages en raison des nouvelles dynamiques commerciales. DEC appuiera ainsi des projets d'innovation et de transfert technologique — notamment des projets de mise en production de produits, procédés ou services innovants, incluant des projets innovants verts, ainsi que des projets liés à la commercialisation et à l'exportation.

Toujours en lien avec ses priorités, DEC poursuivra la mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques[xvi]. Il continuera ainsi de travailler à renforcer la capacité des PME québécoises à tirer profit des occasions d'affaires découlant des stratégies d'acquisition du gouvernement du Canada.

De plus, DEC poursuivra son appui aux centres de services du Réseau Entreprises Canada (REC) au Québec (Info entrepreneurs à Montréal et Ressources entreprises à Québec). Ces organismes fournissent des services d'information et de référence pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées.

C'est en observant la croissance ou le maintien du chiffre d'affaires des entreprises appuyées que DEC pourra mesurer l'atteinte de ses résultats escomptés.

Programme 1.2 – *Développement économique des régions*

Description

Ce programme (P) vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie, et ce, à la hauteur de leur plein potentiel.

DEC souhaite contribuer à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à son développement économique, d'une part, et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec, d'autre part.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'organismes à but non lucratif. DEC appuie le développement économique des régions par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
38 450 858	38 450 858	37 317 362	42 192 197

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
21	25	31

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les régions du Québec ont une base économique renforcée.	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement.	3 M$[15]	31 mars 2017
	Montant des dépenses des touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées.	3,6 G$	31 mars 2017
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées.	1,3 G$	31 mars 2017

[15] La cible relative à la valeur des investissements totaux générés au sein des régions aidées dans la mise en œuvre de projets de développement ne tient pas compte des projets d'équipements collectifs livrés par l'entremise du sous-programme *Soutien ponctuel ou ciblé*. À titre d'exemple, les projets d'envergure que sont les Gazoduc de Bellechasse et d'Asbestos, appuyés par DEC en 2016-2017, ne sont pas considérés dans le programme *Développement économique des régions*, mais ils représentent un investissement généré de 45,9 M$ au sein de leur collectivité.

Faits saillants de la planification

Dans le cadre de son programme *Développement économique des régions*, DEC prévoit poursuivre son appui financier aux différentes régions du Québec dans le but de renforcer leur base économique et de contribuer à la croissance de l'économie du Québec.

Pour répondre de manière plus particulière aux besoins des régions du Québec, DEC s'est doté d'un indice de développement économique. Une mise à jour sera effectuée afin d'évaluer le potentiel économique des 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec, dont celles ayant une faible croissance économique et celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs.

De plus, en lien avec sa stratégie d'engagement auprès de la population et des principaux intervenants en développement économique régional au Québec, un nouveau cadre stratégique sera développé en 2016-2017. Les stratégies régionales des bureaux d'affaires seront également mises à jour. Ainsi, de nouvelles opportunités de diversification économique et de transition de collectivités pourront être identifiées.

En lien avec ses priorités pour 2016-2017, DEC appuiera l'agenda d'innovation en soutenant la diversification économique et la transition de collectivités en misant sur leurs avantages compétitifs. DEC effectuera notamment des investissements stratégiques à l'appui de la diversification et de la transition dans les collectivités qui demeurent dépendantes des possibilités économiques découlant d'un seul secteur, notamment du secteur d'activités traditionnel de la fabrication.

DEC prévoit aussi augmenter graduellement, au cours des trois prochains exercices financiers, les efforts en matière de ressources humaines consacrés au *Développement économique des régions*, permettant ainsi de favoriser le renforcement de ses liens d'affaires avec les acteurs clés du développement économique dans les régions.

Une des stratégies permettant de hausser la compétitivité régionale et d'entraîner une diversification est d'attirer des investissements directs étrangers. Ceux-ci impliquent souvent des emplois ayant un rendement élevé qui haussent le niveau de vie et stimulent la croissance régionale. L'attraction de touristes hors Québec constitue aussi une façon de stimuler la croissance régionale.

DEC mesurera l'atteinte de ses résultats relatifs au développement économique des régions en observant la valeur des investissements totaux générés au sein des régions aidées dans la mise en œuvre de projets de développement, issus de stratégies de mobilisation ou de plans afin de permettre l'accès à des équipements collectifs économiques, comme un aéroport; la valeur des dépenses des touristes provenant de l'extérieur du Québec et; la valeur des investissements directs étrangers effectués par des entreprises étrangères et des organisations internationales.

Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but de soutenir la prise en charge par le milieu de son développement pour renforcer la base économique des régions du Québec. La responsabilisation du milieu à l'égard de son développement économique et la synergie avec laquelle les acteurs interagissent sont des facteurs de réussite pour susciter la mise en place de projets porteurs d'avenir.

DEC appuie ainsi la croissance et la diversification des collectivités du Québec en soutenant la mobilisation et la concertation des divers intervenants, la planification de leur développement économique, le démarchage, la recherche de financement ainsi que la mise en œuvre d'initiatives structurantes, de relance ou de diversification.

Ce SP vise principalement des organismes à but non lucratif. Ce sous-programme vise à appuyer les investissements dans les régions par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
4 404 293	4 285 844	5 004 270

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
6	7	10

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités prennent en charge leur développement économique.	Nombre de collectivités appuyées qui réalisent des initiatives de mobilisation ou de planification.	6	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Une accentuation des écarts de richesse entre les régions du Québec a été observée au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait au produit intérieur brut (PIB) par habitant et à la croissance du PIB[xvii].

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Mobilisation des régions* pour engager les divers acteurs du développement économique au sein des collectivités ciblées dans une démarche commune pour faire rayonner la région en élaborant et en mettant en œuvre des projets de mobilisation, tels une stratégie de diversification ou de relance économique.

À cet égard, en lien avec ses priorités, DEC appuiera notamment des initiatives visant la diversification économique et la transition de collectivités en misant sur leurs avantages régionaux compétitifs.

De nouvelles opportunités pour la mobilisation des régions pourront être identifiées à la suite des consultations que DEC tiendra auprès des intervenants économiques du milieu; du renouvellement de son cadre stratégique; et de la mise à jour de ses stratégies régionales d'intervention favorisant ainsi le développement, la diversification ou la transition économiques de collectivités au Québec.

DEC prévoit qu'au moins six collectivités appuyées dans la prise en charge de leur développement économique mettront en œuvre en 2016-2017 des projets issus de leurs plans, études ou stratégies de mobilisation. Il s'agit pour les collectivités concernées d'efforts déployés sur plusieurs années afin de donner suite au développement d'un plan, d'une étude ou d'une stratégie; ce qui inclut entre autres de mobiliser les acteurs clés, de convenir des actions à privilégier ainsi que d'obtenir du financement et les autorisations nécessaires pour mettre en œuvre un ou plusieurs projets de développement.

Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître l'investissement dans les différentes régions du Québec afin de renforcer leur base d'activités économiques. Les régions québécoises sont confrontées à une concurrence mondiale, et elles doivent se démarquer pour attirer les investissements requis pour maximiser leur croissance économique.[xviii]

Le Québec présente des atouts à mettre en valeur comme, une économie diversifiée, donnant, entre autres, un accès au marché nord-américain, des créneaux d'excellence, des travailleurs qualifiés, une qualité de vie enviable, des ressources abondantes et une offre touristique différenciée.

DEC appuie les régions dans leurs efforts pour se doter d'équipements nécessaires à l'exploitation de leurs atouts afin de stimuler les affaires et de générer des retombées économiques. Il y parvient également en valorisant la promotion des atouts régionaux en vue d'accroître les dépenses touristiques et l'attraction d'investissements directs étrangers grâce aux entreprises étrangères et aux organisations internationales.

Il vise également à appuyer les investissements dans les régions par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
34 046 565	33 031 519	37 187 927

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
15	18	21

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les régions du Québec attirent des investissements.	Nombre des collectivités appuyées qui modernisent ou qui se dotent d'équipements collectifs économiques.	8	31 mars 2017
	Nombre de touristes hors Québec attirés dans les régions.	6,6 M	31 mars 2017
	Nombre d'organisations internationales et d'entreprises étrangères maintenues, en expansion ou attirées dans les régions appuyées.	45	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Investissement dans les régions* en vue de contribuer aux efforts de positionnement concurrentiel des différentes régions du Québec, en misant sur leurs avantages régionaux compétitifs, et d'attirer de nouveaux investissements.

DEC mesurera l'atteinte de ses résultats escomptés en observant le nombre de collectivités qui auront modernisé ou qui se seront dotées d'équipements collectifs économiques. Un équipement collectif économique est un équipement dont les retombées sont directes et immédiates pour l'ensemble de la collectivité (notamment pour les entreprises), comme un aéroport.

Il portera également une attention particulière au nombre de touristes hors Québec et d'entreprises étrangères de même qu'au nombre d'organisations internationales attirées au Québec.

Programme 1.3 – *Renforcement de l'économie des collectivités*

Description

Outre ses programmes réguliers, DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles ou ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec.

Ainsi, DEC appuie le développement économique des collectivités et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. De plus, DEC soutient l'activité économique des collectivités du Québec qui subissent un choc économique, qui doivent relever d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme.

Ce programme vise les entreprises et les organismes à but non lucratif. DEC intervient dans ce programme par l'entremise du PDEQ selon différentes formes de financement : financement supplémentaire temporaire, financement permanent dédié du gouvernement du Canada et fonds spécifiques alloués par DEC. Enfin, DEC intervient également à l'aide du financement permanent dédié au PDC ainsi qu'à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration du FCC (volets Collectivités et Grandes villes) au Québec.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
87 664 272	87 644 272	66 878 031	47 040 097

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
46	36	23

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée.	PDC : Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçue.	15 points de %	31 mars 2017
	Modernisation des infrastructures : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités[xix].	n.a.	n.a.
	Soutien ponctuel ou ciblé : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités.	170 M$	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, DEC prévoit poursuivre, dans le cadre du programme *Renforcement de l'économie des collectivités,* son appui financier afin de contribuer à la prospérité et à la croissance économique des régions du Québec.

Ainsi, DEC poursuivra la prestation au Québec du programme national PDC, de plusieurs initiatives ponctuelles[16] et de deux initiatives nationales[17] et continuera d'agir à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec du FCC.

[16] Il s'agit de l'*Initiative d'aide à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic;* l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile et l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec.*

[17] *L'Initiative de développement économique – dualité linguistique (2013-2018)* et le *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.*

Concernant le programme national PDC, le taux de survie sur cinq ans des clients du PDC qui ont reçu de l'aide devrait être supérieur d'au moins 15 points de pourcentage par rapport à celui des entreprises comparables qui n'en ont pas reçue en 2016-2017 et qui font partie du groupe témoin. Ce groupe est composé d'entreprises de taille (emplois), d'années d'activité (taux de survie des entreprises en démarrage), de branches d'activité et d'emplacements (selon les premiers caractères des codes postaux des entreprises soutenus par le PDC) similaires aux entreprises appuyées par le PDC.

L'une des priorités de DEC pour 2016-2017 consiste à appuyer la diversification économique et la transition des collectivités, incluant celles ayant subi un choc économique, en misant sur leurs avantages compétitifs. À cet égard, DEC mettra en œuvre des initiatives au cours de la prochaine année, notamment :

- l'*Initiative d'aide à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic;*
- l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.*

Avec la fin de la livraison par DEC du FCC (volets Collectivités et Grandes villes) le 31 mars 2017 et la fin de l'initiative PIC 150 un an plus tard, DEC prévoit une diminution des efforts nécessaires en matière de ressources humaines pour son programme *Renforcement de l'économie des collectivités*.

En 2016-2017, la valeur des investissements totaux générés au sein des collectivités aidées pour le renforcement de leur économie devrait s'établir à 170 millions de dollars. Étant donné que le nombre et la nature des initiatives au titre de ce sous-programme varient d'une année à l'autre selon les besoins du milieu, la valeur des investissements totaux générés fluctue en conséquence.

Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités (PDC)*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à aider le développement économique local en milieu rural afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Il met en œuvre un programme national, soit le PDC.

Le PDC contribue au renforcement de la capacité des collectivités rurales à diversifier leur assise économique en vue d'assurer leur prospérité et leur viabilité à long terme.

DEC, par le biais du PDC, favorise l'accès au capital, l'offre de services-conseils, ainsi que l'appui à des projets locaux par la planification et le développement socio-économique des collectivités rurales du Québec.

DEC livre le PDC au Québec en appuyant les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE), et ce, en vertu d'ententes de contributions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
30 213 686	30 374 790	30 345 490

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
12	12	12

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités sont économiquement durables.	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçue.	7,5 points de %	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

En lien avec son soutien à la diversification économique des collectivités, au cours de l'exercice financier 2016-2017, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Programme de développement des collectivités* (PDC) afin de contribuer au renforcement de l'économie des collectivités rurales du Québec.

Dans le cadre du PDC, DEC prévoit conclure de nouvelles ententes avec les SADC et les CAE en 2016-2017. En collaboration avec ces organismes, DEC entend faire évoluer le programme pour répondre aux besoins des collectivités rurales du Québec de manière efficace et pour appuyer les priorités gouvernementales.

Pour mesurer l'atteinte des résultats escomptés dans ce sous-programme, DEC fera un suivi de l'évolution du taux de croissance des ventes des clients du PDC.

Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures*

Description

Ce sous-programme vise à assurer une gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Les infrastructures publiques de qualité sont un facteur clé de développement économique.

DEC agit à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec de leur programme FCC (volets Collectivités et Grandes villes).

Ce programme fait l'objet d'une entente entre Infrastructure Canada et le gouvernement du Québec et s'adresse principalement aux municipalités.

Ressources financières budgétaires[18] (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
415 223	0	0

Ressources humaines(ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
4	0	0

[18] Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités du Québec disposent d'infrastructures publiques améliorées.	Nombre de collectivités qui disposent d'infrastructures publiques complétées selon les termes de l'entente de contribution.	n.a.	n.a.

Faits saillants de la planification

La collaboration de DEC avec Infrastructure Canada pour assurer l'exécution au Québec du FCC (volets Collectivités et Grandes villes) prendra fin le 31 mars 2017.

DEC est en charge de vérifier la conformité des projets avec les normes des Ententes-cadres conclues et les modalités des programmes et l'utilisation des fonds.

Les faits saillants de la planification et les résultats attendus relatifs à ces programmes se trouvent dans le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Infrastructure Canada[xx].

Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé*

Description

Ce sous-programme vise à soutenir de façon ponctuelle ou ciblée l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou renforcer leur économie.

Dans ce sous-programme, DEC peut appuyer les collectivités du Québec qui vivent un choc économique, un désastre naturel ou des situations pouvant avoir une incidence non désirée sur leur développement économique, à celles qui font face à d'importants enjeux de développement économique ou qui ont des occasions de développement qui offrent des effets positifs sur les régions.

Ce sous-programme s'adresse principalement aux entreprises et aux organisations à but non lucratif. DEC intervient dans ce sous-programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou dédié du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués par DEC, par un programme de S&C, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
57 015 363	36 503 241	16 694 607

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
30	24	11

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible[19]	Date de réalisation
Les collectivités stabilisent ou renforcent leur économie.	Nombre des collectivités appuyées qui bénéficient d'un soutien ponctuel ou ciblé.	80	31 mars 2017

Faits saillants de la planification

Pour 2016-2017, DEC prévoit poursuivre dans le SP *Soutien ponctuel ou ciblé* la prestation d'initiatives ponctuelles et d'une initiative nationale[20], afin de répondre aux besoins de 80 collectivités et aux priorités gouvernementales en matière de développement économique au Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivent à l'intérieur de la priorité de DEC d'appuyer l'agenda d'innovation en soutenant la diversification économique et la transition de collectivités en misant sur leurs avantages compétitifs.

Initiative de relance économique de Lac-Mégantic

- Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013.
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur sept ans, cette initiative se décline en trois volets : la reconstruction de la Ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la SADC de la région de Mégantic.
- L'équipe dédiée, déployée par DEC sur le terrain, continuera d'accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique.

Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile

- Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître ainsi leur potentiel de croissance à long terme.
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur sept ans, cette initiative permettra de réaliser la priorité du gouvernement du Canada visant à appuyer la transition économique des collectivités dépendante de l'industrie de l'amiante chrysotile vers les secteurs secondaires et tertiaires.

[19] La cible est établie en fonction des initiatives connues au moment de la rédaction du présent RPP. D'autres initiatives pourraient s'ajouter en cours d'année.

[20] L'initiative nationale poursuivie en 2016-2017 est : l'*Initiative de développement économique – Dualité linguistique* (IDE) 2013-2018.

Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (TBE)

- Vise à prévenir la propagation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les régions du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord et à permettre d'acquérir des connaissances pratiques et une expérience accrue dans la lutte à la TBE.
- Dotée d'une enveloppe de 6 millions de dollars sur quatre ans, cette initiative mise sur pied en mai 2014, est consentie à la *Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies.*

Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE)

- Vise à favoriser le développement économique des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) du Québec.
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 10,2 millions de dollars sur cinq ans, cette initiative se poursuivra jusqu'en 2018.

Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)

- Vise la remise en état ou l'amélioration, y compris l'agrandissement, d'infrastructures communautaires existantes destinées à l'usage du public.
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 31,2 millions de dollars sur deux ans pour les projets au Québec, ce programme national vise à soutenir les OBNL dans toutes les collectivités du Québec qui mettent à la disposition des citoyens des infrastructures qui contribuent à la vitalité et au dynamisme des collectivités.

Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire (Gazoduc de Bellechasse)

- Ce projet permettra à la MRC de Bellechasse de se doter d'un gazoduc.
- L'aide financière de DEC pour ce projet s'élève à 17,5 millions de dollars.

1.4 – Services internes

Description

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires[21] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019
18 228 067	18 228 067	18 505 147	18 506 105

Ressources humaines[22] (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
132	132	132

[21] Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

[22] L'attribution des ETP prévus dans le programme Services internes s'effectue selon la définition des services internes fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada dans le cadre du *Profil des services internes du gouvernement du Canada*. Toutefois, comme convenu avec le SCT, le regroupement *Services de gestion et de surveillance* pour DEC, à l'instar des autres Agences de développement régional du Canada, exclut la conception et la gestion des programmes, politiques, normes et lignes directrices ainsi que les relations gouvernementales. Les ressources affectées à ces services sont donc réparties dans les autres programmes et sous-programmes de DEC.

Faits saillants de la planification

Pour 2016-2017, DEC prévoit recourir à ses Services internes pour répondre aux besoins des programmes et aux obligations de l'organisation dans une optique d'amélioration continue. C'est par l'entremise des Services internes que DEC appuie la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales et facilite l'appropriation et l'intégration de ces changements au sein de l'organisation.

Conformément aux orientations du gouvernement du Canada, une des priorités de DEC consiste à miser sur une culture d'innovation afin d'accroître sa performance. Cette priorité interpelle particulièrement les Services internes, qui travailleront en collaboration avec les organismes centraux pour mettre en œuvre les initiatives pangouvernementales, comme le *Plan pour un gouvernement ouvert*.

Par ailleurs, DEC poursuivra sa collaboration avec les autres agences de développement régional afin d'explorer les possibilités d'amélioration pour une prestation efficace de leurs programmes et services aux Canadiens.

DEC prévoit également poursuivre l'initiative interne *Oxygène*, mise en œuvre par une équipe dédiée, visant le renforcement de la culture d'amélioration continue, l'innovation et l'optimisation des processus et des outils à DEC.

SECTION III : Renseignements supplémentaires

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de DEC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du RPP sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants peuvent différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de DEC.[xxi]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Écart
Total des charges [23]	165 176 000	199 178 000	34 002 000
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	165 176 000	199 178 000	34 002 000

En 2016-2017, le total des dépenses nettes de DEC devrait se chiffrer à 199,2 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 20,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse des dépenses nettes prévues en 2016-2017 s'explique par la nouvelle initiative

[23] Les dépenses correspondent aux ressources économiques utilisées par DEC au cours d'une période pour faire la prestation des programmes de son AAP. Elles sont de deux types : (i) paiements de transfert; et, (ii) fonctionnement. Or, les dépenses calculées dans le cadre de *l'État des résultats prospectif* (section III) diffèrent de celles présentées dans les sections I et II du RPP, puisque les contributions remboursables sans condition sont comptabilisées comme des prêts, réduisant ainsi les dépenses totales en paiements de transfert.

Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) et par l'octroi de fonds destinés au *Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire* (Gazoduc de Bellechasse).

Les dépenses prévues de DEC sont constituées en grande partie de paiements de transferts, c'est-à-dire des dépenses liées aux contributions non-remboursables et à remboursement conditionnel. Celles-ci devraient totaliser 150,6 millions de dollars en 2016-2017, ce qui représente une augmentation de 26,7 % par rapport à 2015-2016.

Les revenus de DEC, retournés au Trésor, sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. À noter que les revenus totaux bruts de DEC sont prévus s'élever à 516 milliers de dollars en 2016-2017, représentant une variation de 292 milliers de dollars par rapport à l'exercice 2015-2016. Le montant prévu en 2016-2017 représente la moyenne des revenus nets de l'organisation au cours des dernières années.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017* sont disponibles sur le site Web de DEC. [xxii]

- Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices financiers
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[xxiii]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec)

H3B 2T9

CANADA

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302

Site Web : http://www.dec-ced.gc.ca

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

Cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Dépenses votées : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporaire : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

[i] Lettres de mandat des ministres, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
[ii] Lettre de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-linnovation-des-sciences-et-du-developpement economique
[iii] Lettre de mandat de la ministre des Sciences, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-sciences
[iv] Lettre de mandat de la ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-petite-entreprise-et-du-tourisme
[v] *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html
[vi] Bureaux d'affaires de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html
[vii] Pour plus de détails sur la description de ces programmes et initiatives, se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/financement/index.html et aux tableaux de renseignements supplémentaires sur les paiements de transfert.
[viii] La description du Programme de développement économique du Québec est disponible dans le tableau de renseignements supplémentaires: *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus.*
[ix] Site Web du Premier ministre du Canada : http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres
[x] Cadre pangouvernemental : http://tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx.
[xi] Budget principal des dépenses 2016-2017 : http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
[xii] Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (2010) *Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec : un regard sur 2013 et 2018*, http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/renouvellement_entrepreneuriat.pdf
[xiii] Statistique Canada. *Tableau 282-0012 - Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel (personnes)*, CANSIM (base de données). (site consulté : 29 octobre 2015).
[xiv] Fondation de l'entrepreneurship (2015), *Entreprendre : partout pareil au Québec?*, http://www.entrepreneurship.qc.ca/sites/default/files/docs/IEQ2015_web.pdf
[xv] US Department of Commerce - Bureau of Economic Analysis (2015), *GDP and the Economy - Third Estimates for the Second Quarter of 2015*, www.bea.gov/scb/pdf/2015/10%20October/1015_gdp_and_the_economy.pdf
[xvi] Politique des retombées industrielles et technologiques : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/services/rit/index.html
[xvii] Desjardins (2015), Études régionales, https://www.desjardins.com/a-propos/etudes-economiques/conjoncture-quebec-ontario/etudes-regionales/index.jsp
[xviii] Centre sur la productivité et la prospérité (2010), *Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada*, Montréal, Hautes études commerciales de Montréal : http://cpp.hec.ca/ouverture-aux-investissements-directs-etrangers-et-productivite-au-canada/
[xix] Les résultats attendus relatifs à ce programme se trouvent dans le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html
[xx] Se référer au site Web d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html
[xxi] Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rpp.html.
[xxii] Se référer aux tableaux de renseignements supplémentaires sur le site Internet de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rpp/2016-2017/329/index.html#sectn_8
[xxiii] Dépenses fiscales du gouvernement du Canada : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp